

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/67 Paraphe: <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2013/50</i>	

Nombre de membres : Le trois juillet deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

En exercice : 126

Présents : 75

Votants : 82 (Dont 7 pouvoirs)

POUR : 72 (87.80 %)

CONTRE : 04 (4.90%)

ABSTENTION : 06 (7.30%)

Date de la convocation : 26/06/2013

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

ARRIVÉ le
10 JUIL. 2013
Sous-Préfecture de Vouziers

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Marie-Hélène DEVER ; Nadine DIDIER ; Béatrice FABRITIUS ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Françoise PERONNE ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Messieurs Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Jean-Pol ARNOULT ; Tony BESANCON ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Patrick BROUILLON ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Emmanuel CARRE ; Bruno CHARBONNIER ; Michel COLIN ; Frédéric Courvoisier-Clément ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Pascal DELANDHUY ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Jean-Noël GARREZ ; Christophe GIOT ; Bernard GIRONDELLOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Pierre GUERY ; Philippe HENRY ; Hervé LAHOTTE ; Francis LAUNOY ; Guy LECLERCQ ; Denis LEFORT ; Jean-Pierre LELARGE ; Eric LETINOIS ; Jean-Marc LOUIS ; Daniel MAILLARD ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; André POULAIN ; Thierry RENAUX ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI ; Gildas THIEBAULT ; Bruno VALET ; Bernard WISNIEWSKI.

Représentés : Madame Patricia BRISSOT donne pouvoir de vote à Monsieur J.C. ETIENNE ; Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Madame Gh. JACQUET ; Madame Marie-Hélène MOREAU donne pouvoir de vote à Madame Ch. PETITJEAN ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur F. SIGNORET ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à Monsieur J.P. BOUILLEAUX ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à Monsieur A. POULAIN ; Monsieur Francis POTRON donne pouvoir de vote à Monsieur F. MATHIAS.

**OBJET : MISE EN PLACE D'UN SERVICE TECHNIQUE COMMUN,
MUTUALISE**

Le Président expose à l'assemblée sa volonté de mettre en place un service technique commun, mutualisé, visant à mettre à la disposition des communes membres de la 2C2A un agent affecté à l'entretien général de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux et intercommunaux.

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales modifiée par la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article 5211-4-2;

Après en avoir délibéré,
Le Conseil de Communauté DECIDE de créer un service technique mutualisé visant à mettre à la disposition des communes membres de la 2C2A un agent affecté à l'entretien général de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux et intercommunaux.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Francis SIGNORET

